

LA CONSTRUCTION TRAVAILLE MAIS LES RÈGLES DE PROTECTION DOIVENT S'APPLIQUER

Les travailleurs sont inquiets pour leur santé et demandent aux employeurs d'appliquer strictement toutes les mesures sanitaires et de distances sociales édictées par le conseil d'Etat.

La situation actuelle demande de la part des entreprises de redoubler de vigilance afin de veiller à la protection des travailleurs dans le but de ne pas en faire des victimes sacrifiées.

Visiblement tout n'est pas entrepris pour garder les distances demandées et pour appliquer certaines règles d'hygiène et des entreprises tardent à prendre toutes les mesures indispensables à la lutte contre la propagation du virus.

Des solutions hydro-alcooliques doivent être mises à disposition et des regroupements de plusieurs travailleurs doivent être absolument évités.

Les mesures historiques décidées doivent faire prendre conscience de la gravité de la situation et tout doit être fait pour freiner ce virus et empêcher un développement exponentiel.

Les entrepreneurs doivent également tenir compte de cas particuliers, de parents n'ayant pas de solution pour la garde de d'enfants, ou de personnes à risques et des solutions sociales doivent être trouvées.

La lutte contre ce virus nécessite d'organiser une chaîne de solidarité et les employeurs et les travailleurs ont aussi leur carte à jouer pour ne pas créer de foyers de contamination.

Renseignements complémentaires

Bernard Tissières, responsable du secteur de la construction

079 416 22 58